

Vol à l'arrachée

Le lycée F est un lycée professionnel récemment restructuré selon une architecture séduisante, situé en plein centre d'une grande ville, dans un quartier en plein essor, très commerçant, habité par une population bourgeoise et jeunes cadres moyens. Il offre des formations diversifiées : tertiaire, bio-services, carrières sanitaires et sociales, dessinateur en communication graphique et esthétique, cosmétique. Il est le seul établissement public à offrir les deux dernières formations, dans le département.

C'est un lycée professionnel qui ne connaît aucun problème de remplissage, bien au contraire. Le taux d'encombrement de la filière esthétique, par exemple est de 6 ou 7 selon les années. Sur 555 élèves, 90 sont des garçons, essentiellement comptables ou dessinateurs. Le lycée a un internat de filles (60 places) ; les internes sont surtout des élèves de communication graphique et des esthéticiennes (le lycée recrute hors académie pour ces deux sections). Un internat moderne, agréable et qui ne connaît aucune espèce de difficulté.

Au lycée F, on réussit à plus de 90% à tous les examens, CAP, BEP et Bac Pro. Les sections motivantes telles que l'esthétique, la communication graphique, les carrières sanitaires et sociales en font ce que le proviseur se plaît à appeler « la Rolls des LP » ! Aucun incident majeur n'est jamais arrivé dans cet établissement depuis sa création, hormis les classiques problèmes d'absentéisme et aucun conseil de discipline n'a jamais été réuni. Cependant, avec la fin du pallier d'orientation en 5^{ème}, la diminution des taux de redoublement, au collège ..., le corps professoral, très stable et vieillissant, voit arriver dans ses sections- élites (quelque part... !) quelques vilains petits canards...quelques taches dans ce beau paysage... : 17 avortements, l'année des faits qui vont être rapportés ; une petite vingtaine de démissions, surtout en bac pro tertiaire et en dernière année de BEP de la même filière.

Les faits qui nous occupent se passent en 1^{ère} année de CAP Esthétique. Nous sommes début Mai. Les élèves de cette classe partent en stage fin mai pour 4 semaines et en sont donc à la moitié de leur formation professionnelle. Le mois de Mai, c'est aussi le dernier mois de l'année scolaire en LP qui n'accueille plus d'élèves à compter de début Juin pour faire se dérouler les examens.

Dans cette classe d'esthéticiennes, une petite dizaine d'internes ont donné, au cours de l'année, quelques fils à retordre: vols plus ou moins importants de lingerie, d'argent, de trousse de maquillage professionnel à l'internat. Suspensions, enquêtes...Pas de preuves suffisantes pour agir. Disparition de matériel professionnel dans les ateliers. Là encore, pas de preuves suffisantes pour agir. Un climat assez malsain sévit dans la classe ; les professeurs se plaignent de cette classe qui dénote vraiment par rapport à toutes les promotions précédentes : ces jeunes filles se jalourent entre elles, ne font preuve d'aucune solidarité, sont loin d'être les jeunes filles bien élevées auxquelles on est habitué dans l'établissement... On sent des élèves encore très « collège » et on n'arrive pas à les mobiliser dans leur formation. Les semaines passent plutôt à régler histoire sur histoire qu'à prendre conscience des enjeux de la formation.

Un vendredi matin de Mai, pendant une réunion de direction, vers 10h30, un habitant du quartier signale à la loge qu'il tient à parler au proviseur : Il sortait, la veille au soir, (il était 18h) du club de sport voisin du lycée, quand il surprit deux jeunes filles entrain de courir vers un distributeur de billets où une dame retirait de l'argent. Il court, rattrape les deux jeunes filles qui avaient pris la fuite avec le sac de la dame que l'une avait arraché après avoir fait tomber à terre la canne...blanche de cette habitante du quartier, malvoyante, que notre sportif connaissait. Il amenait au Proviseur les photocopies des cartes d'identité des

deux jeunes filles qu'il avait fait faire au bureau de poste voisin, en présence des deux « voleuses » à qui il avait demandé de le suivre. Elles lui ont d'ailleurs dit immédiatement qu'elles étaient élèves, internes au lycée F.

Ce sont, en fait, deux élèves Sabrina. et Aurélie., âgées respectivement de 15 et 16 ans, de 1^{ère} année esthétique que l'équipe de direction interroge immédiatement l'une après l'autre, après le départ du témoin. Sabrina avoue sans difficulté mais reste très évasive sur les mobiles de son acte ; Aurélie., elle, prétend qu'elle courait après Sabrina. pour l'empêcher d'agir.(Notre témoin avait plutôt parlé de « deux complices » !) Le handicap de leur victime les laisse totalement indifférente. Nous (Proviseur, CPE, Proviseur Adjoint) essayons en vain de leur faire expliquer, chacune à son tour, leur retour à l'internat, leur nuit, avec les autres camarades de chambre en particulier (elles sont 3 par chambre, donc, il y a au moins 4 camarades au courant de quelque chose...) Leur réponse n'est que froideur et distance. C'en est assez ahurissant. Nous nous étonnons qu'à aucun moment depuis la veille, elles ne soient venues nous dire ce qui s'était passé. D'autant que le voisin les avait prévenues de l'utilisation qu'il ferait des photocopies des cartes d'identité et des couvertures de carnets de correspondance. Elles continuent de donner des réponses évasives.

Les deux élèves sont prévenues que leur victime, encouragée par le témoin ira porter plainte ; elles attendent hors la classe, l'arrivée de leurs parents, prévenus, et sont invitées à donner, dans ce temps d'attente et si bon leur semble, d'autres informations pour éclairer leur cas. Rien. Les parents, de l'une comme de l'autre, défendent avec acharnement la place de leur fille dans le lycée et supplient le Proviseur de « pardonner ». Après tout, elles n'ont rien pris... Leurs professeurs d'esthétique sont atterrés et prennent ombrage de l'affaire personnellement ; pour l'image de la section, elles demandent « la sanction maximum ». Dans le lycée, les nouvelles vont vite : en Bac Secrétariat, par exemple, on entend : « et bien, si c'est ça, leurs esthéticiennes !... »

L'enquête de l'équipe administrative et de direction continue. On apprend assez vite, en interrogeant toutes les élèves victimes des vols divers signalés précédemment, en recueillant les témoignages spontanés des professeurs de la classe dont « les oreilles traînent », une partie conséquente de la vérité : Audrey et Stéphanie, deux autres élèves internes de cette classe, ont l'habitude de sortir le soir de 17h30 à 18h45 (sortie prévue dans le règlement intérieur de l'internat), avec Sabrina et Aurélie. Une camarade révèle qu'un soir, Audrey a volé à l'arrachée, en présence des 3 autres, un sac à une passante, dans le quartier ; une autre nous apprend que ces 4 jeunes filles se rendent régulièrement dans un endroit réputé dans la ville pour être un lieu de trafic de drogue. Les langues se déliant, toutes les élèves interrogées déclarent suspecter Audrey des vols commis et avouent aussi que, si elles n'ont rien osé dire jusque là, c'est par peur de leur camarade et par solidarité vis à vis de celles qui souhaitaient régler les problèmes par elles-mêmes.